

**HISTOIRE**  
Canada JEUNESSE

#53 | HIVER  
2018

Navigue dans l'histoire du Canada

# KAYAK

96 96

NOUS SOMMES TOUS  
DES PEUPLES DES TRAITÉS

PW #40063001



**PARTAGÉ  
OU VOLÉ?**



**LES CRIS AFFICHENT  
LEUR POUVOIR**

# Nous ouvrons les portes à un avenir inclusif.

Il est normal de ressentir de l'insécurité face au changement.

Mais à la TD, nous voulons que les changements de demain soient bénéfiques pour tous. Et nous commençons dès aujourd'hui.

C'est la raison d'être de La promesse Prêts à agir.

D'ici 2030, nous ciblons un milliard de dollars pour des initiatives qui rendront le monde plus inclusif.

En aidant à améliorer la sécurité financière...

En soutenant une planète plus dynamique...

En favorisant l'accès à une meilleure santé...

Et en créant des collectivités inclusives afin que chaque voix puisse s'exprimer.

Nous nous engageons à contribuer à la création d'un avenir inclusif auquel nous aspirons tous.

Renseignez-vous à  
[td.com/LaPromessePretsAAgir](https://td.com/LaPromessePretsAAgir)



LA  
PROMESSE  
PRÊTS À AGIR



# TABLE DES MATIÈRES

**Par ordre du roi George III**  
il y a plus de 250 ans, la Proclamation royale reconnaissait les droits et les territoires des Premières Nations.

6

## EN COUVERTURE

**Bien vivre ensemble**  
Les Traités étaient des ententes visant le partage du territoire. Habitez-vous un territoire visé par un Traité?

8

**Le camion de Del**  
Del laissait les autres utiliser son camion. Reg pensait que cela lui donnait des droits sur le camion.

20

**Pouvoir du peuple**  
Des plans pour inonder le nord du Québec mènent au premier Traité moderne.

24

Allez à la page 32 pour découvrir comment l'artiste Amanda Strong a réalisé l'image de la page couverture.

**75** Psst! Ces symboles signifient « Kayak » en Inuktitut.



Illustration : Amanda Strong

## Et Aussi!

- 4 POUR COMMENCER
- 16 VRAI OU FAUX
- 18 DE L'AUTRE CÔTÉ
- 30 QUOI FAIRE?
- 33 BUBULLOGIE
- 34 RÉPONSE

## MOT-DE-LA-RÉDACTRICE-EN-CHEF

Bienvenue à notre rédactrice en chef invitée, Cynthia Bird! Cynthia (Wabi Benais Mistatim Equay), de la Première Nation Peguis, est une éducatrice qui habite à Calgary et travaille avec la Commission des relations découlant des Traités du Manitoba.



*nancy*  
Traité Williams

Ce numéro de *Kayak* porte sur les Traités et sur la relation historique entre les Premières Nations et la Couronne britannique, aujourd'hui représentée par le gouvernement du Canada. De nombreuses personnes pensent que les Traités, c'est une affaire du passé. Oui, c'est vrai, mais ils concernent également notre présent et notre avenir. Ils demeurent aussi importants aujourd'hui qu'ils l'étaient dans le passé. Apprendre à connaître les Traités, cela nous donne l'occasion de réfléchir à notre histoire commune et à découvrir pourquoi « Nous sommes tous des peuples des Traités ». Pour nous, en tant que Canadiens, cette réalité est importante à comprendre. Nous devons savoir comment chacun de nous a bénéficié de ces Traités. Ils font partie de notre identité.

**Cynthia**



## COMMANDITAIRES

Funded by the  
Government  
of Canada

Financé par le  
gouvernement  
du Canada

Canada



HUDSON'S BAY

# QU'EST-CE QU'UN TRAITÉ?



Les Premières Nations négociaient des Traités entre elles bien avant l'arrivée des Européens. Ces accords servaient à faire la paix, à répartir les zones de chasse et de pêche, à confirmer des relations commerciales, et bien plus encore.

**Pour les Premières Nations, la terre est un don du Créateur.**

**La terre ne leur appartient pas.**

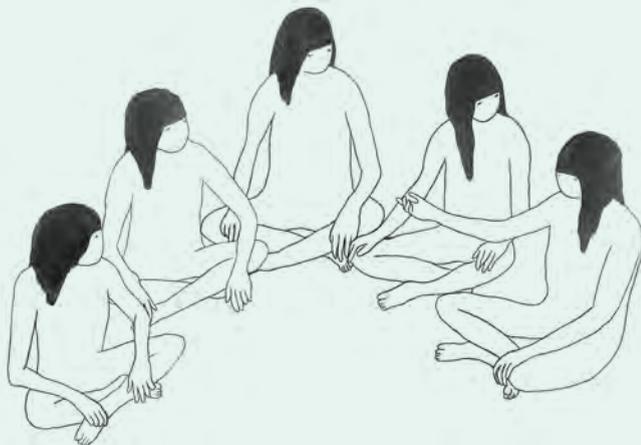
**Le Créateur leur a enseigné comment la respecter et en prendre soin afin que toute la Création en bénéficie.**

**Les Européens ne comprenaient pas cette façon de penser.**

**Pour eux, la terre ne pouvait pas être partagée – elle devait être divisée et n'appartenir qu'à une seule personne.**



**Les Britanniques et les Français notaient l'information à retenir à l'aide de mots écrits sur du papier. Les Premières Nations immortalisaient les événements importants de leur tradition orale en transmettant leurs histoires aux générations futures, un honneur réservé aux aînés et aux gardiens du savoir.**



**Un Traité, c'est bien plus qu'un bout de papier et des mots – c'est pourquoi on parle de conclure des Traités, plutôt que de simplement les signer. Un Traité contient toutes les paroles employées par les Premières Nations et le gouvernement pour établir leurs promesses. Ces paroles concernent la terre, la façon dont elle serait partagée et à quelles fins. Le Traité était ensuite conclu par une cérémonie du calumet, où le Créateur était convié à témoigner des promesses entre les parties.**



Mantoulin Expositor

**Alex Hebert, un Anishinaabe de la nation Dokis en Ontario, a construit cette version en Lego<sup>MC</sup> de la ceinture wampum du Traité de Niagara pour montrer que les Traités sont encore importants aujourd'hui.**



# Par ordre du roi George III

**Le chef de la Grande-Bretagne – et par conséquent de toutes les colonies britanniques en Amérique du Nord – a énoncé une série de principes encadrant la conclusion de Traités avec les Premières Nations dans la Proclamation royale de 1763. Il s'agit du plus important document dans l'histoire des Traités au Canada. La Proclamation reconnaissait les Premières Nations en tant que peuples possédant de vastes territoires en Amérique du Nord.**

Personne ne pouvait acheter ou occuper des territoires autochtones, ou conclure des ententes à cet égard, sans l'accord des Premières Nations. Le roi George III rappela à ses sujets que ces exigences s'appliquaient à eux et qu'ils devaient quitter tout territoire des Premières Nations occupé accidentellement ou volontairement.



La déclaration du roi George III avait force de loi dans tous les pays gouvernés par la Grande-Bretagne. Elle affirmait qu'il ne fallait pas faire de tort aux Premières Nations ou les perturber dans les vastes territoires que le roi reconnaissait comme leur appartenant.

Les représentants du gouvernement en Amérique du Nord n'étaient pas autorisés à vendre ou à donner des terres hors de leur territoire, signifiant ainsi qu'ils ne pouvaient pas toucher aux terres des Premières Nations. La déclaration du roi établissait clairement que tout le territoire était autochtone, sauf s'il faisait l'objet d'un Traité.

Les représentants du roi pouvaient acheter des terres, mais seulement si les Premières Nations avaient approuvé cette vente dans le cadre d'une assemblée publique.



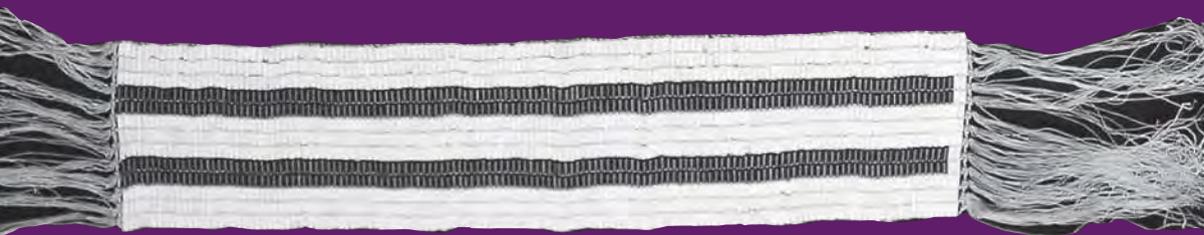


**La Charte canadienne des droits et libertés est devenue une loi en 1982. L'article 25 de la Charte stipule que les droits et libertés reconnus par la Proclamation royale de 1763 sont toujours en vigueur et demeurent le fondement des relations de nation à nation entre les Premières Nations et le Canada.**



# BIEN VIVRE ENSEMBLE

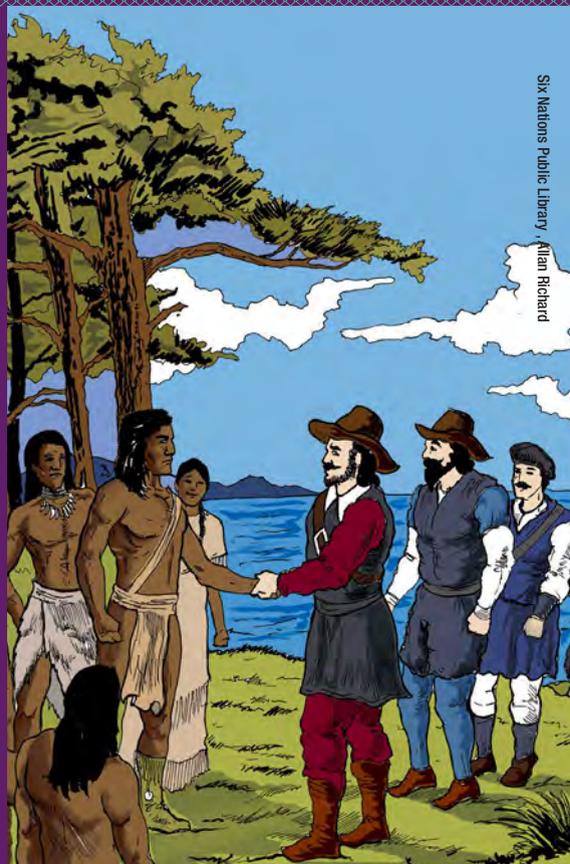
Les colonisateurs du Canada et les premiers occupants ont conclu différents types de Traités. Il faut connaître l'histoire des Traités pour bien connaître l'histoire du Canada.



Guswentha

## LES DÉBUTS

Lorsque les Européens ont commencé à arriver en Amérique du Nord, les Premières Nations qui occupaient ces terres ont rapidement compris qu'elles devraient conclure des ententes établissant des règles pour maintenir la paix. Guswentha, ou le *Traité wampum à deux rangs*, fut la première de ces ententes. Cette ceinture wampum, parfois appelée *Traité vivant*, comporte deux rangs de coquilles pourpres, une pour les Haudenosaunee et l'autre pour les Hollandais : ils voyagent sur des chemins différents, mais égaux, en paix et sans interférence. Les trois rangées de coquilles blanches représentent le respect, la paix et l'amitié. Elle a été créée en 1645. Les Haudenosaunee ont employé les mêmes concepts lorsqu'ils ont conclu des Traités avec les Français et les Anglais au début des années 1700.



Six Nations Public Library / Allan Richard

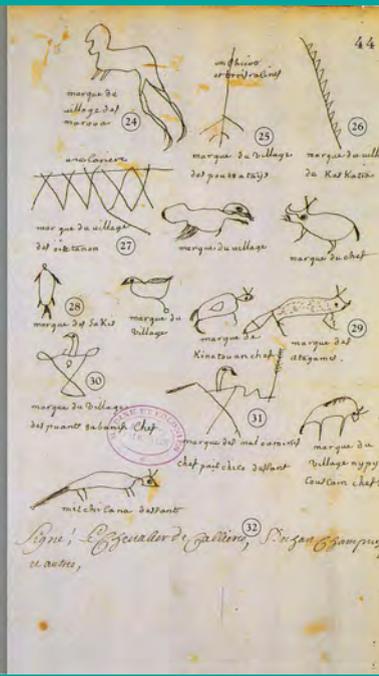
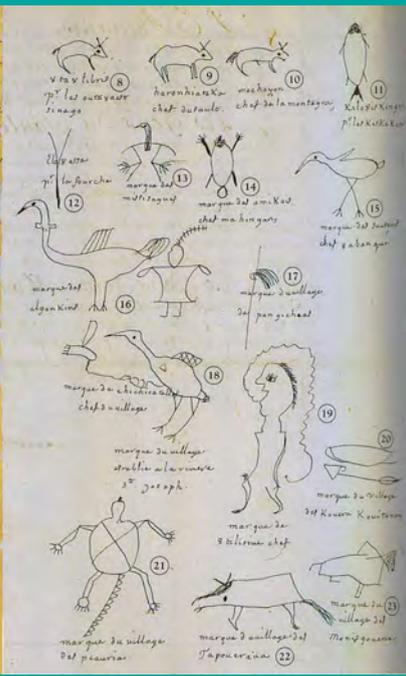
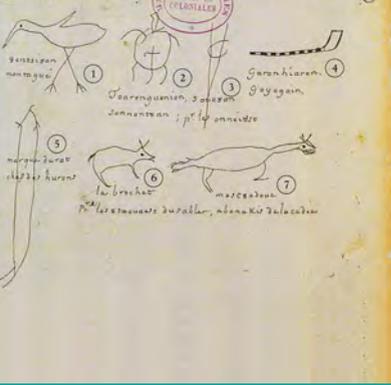


### Les Gens Du Saulx

Nous n'ignorerons pas vous autres François que nous ne soyons attachés à notre père nous qui demeurons avec lui et qui sommes dans son sein, vous nous enuyastez en celtier il y a trois ans pour nous insulter à vous prouquer la paix nous vous en enuyastez mesm, en repense, nous vous donnés encore celuy cy pour vous sçire que nous y avons travaillé, nous ne demandons pas mieux quelle soit de Duré, faire avec vous de voir ce qu'il faut pour cela,

### Les Gens de la Montagne

Vous avez fait assembler icy nostre pere toutes Les Nations pour faire un amas de haches et les mettre dans la terre, avec la votre, pour moy qui n'en avoir pas d'autre, ce me rejouy de ce que vous faites aujourd'hui, et s'insure Les François a vous respecter comme leurs freres &



# LA GRANDE PAIX DE MONTRÉAL, 1701

Environ 40 Premières Nations différentes sur un vaste territoire s'étendant de l'océan Atlantique aux Grands Lacs ont conclu ce Traité avec les Français pour mettre fin à des années de conflits entourant le commerce des fourrures.



# TRAITÉ DE NIAGARA, 1764

Cette ceinture wampum a été tissée en 1764. Elle créait un lien familial privilégié entre les groupes des Premières Nations de la région des Grands Lacs, appelés confédérations, et la Couronne britannique. Cette relation signifiait qu'en tant que famille, ses membres pouvaient être en désaccord, mais dans le respect et l'amour de l'autre.

Domaine Public, Nathan Tidridge



## TRAITÉS DE PAIX ET D'AMITIÉ, 1725-1779

Les Micmacs, les Malécites et les Passamaquoddy – parfois regroupés sous le nom d'Abénakis – furent les premiers à occuper le territoire que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Maritimes. Les Britanniques, toujours à l'affût d'un avantage dans leurs conflits intermittents avec les Français, voulaient convaincre les Premières Nations de se ranger à leurs côtés.

Les deux groupes voulaient accentuer leurs activités commerciales. Les Traités de paix et d'amitié établissaient que les Britanniques et les Premières Nations n'interféreraient pas les uns avec les autres, et confirmaient le droit des Premières Nations de chasser et de pêcher, et de suivre leurs traditions religieuses. Les Traités ne prévoyaient aucune cession de territoire. Pour les Micmacs en particulier, les Traités contribuaient à tisser de nouveaux liens familiaux avec les Européens.



**IL ÉTAIT IMPORTANT POUR LES BRITANNIQUES D'AVOIR DE BONNES RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS. SI UNE GUERRE DEVAIT ÉGLATER AVEC LES ÉTATS-UNIS, CE QUI ARRIVA EN 1812, LES BRITANNIQUES POURRAIENT COMPTER SUR LES GUERRIERS HABILÉS ET GRANDS STRATÈGES DES PREMIÈRES NATIONS OCCUPANT LES TERRITOIRES FRONTALIERS. LA NATION DAKOTA, LES OJIBWAY, LES ABÉNAKIS, LES SHAWNEE, LES SIX NATIONS ET DE NOMBREUX AUTRES GROUPES ACCORDÈRENT LEUR APPUI AU ROI GEORGE III TOUT AU LONG DE CETTE GUERRE.**

**LES PREMIÈRES NATIONS ÉTAIENT DES PARTENAIRES IMPORTANTS, TANT DANS LE NÉGOCE QU'À LA GUERRE. ELLES ENSEIGNÈRENT AUX EUROPÉENS À CHASSER, À PÊCHER ET À SURVIVRE. MAIS APRÈS LA GUERRE DE 1812, LE DANGER DES AMÉRICAINS S'ÉTANT DISSIPÉ, LE GOUVERNEMENT A COMMENCÉ À VOIR LES PREMIÈRES NATIONS COMME UN OBSTACLE AUX COLONS.**

**LA RELATION AVEC LES PREMIÈRES NATIONS SE TRANSFORMAIT. LA COURONNE BRITANNIQUE A CONCLU DES TRAITÉS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS AFIN D'ACCÉDER À LEURS TERRES POUR ÉTENDRE SON EMPRISE ET INSTALLER DES COLONS. CES TRAITÉS « RÉSERVAIENT » UNE PARTIE DU TERRITOIRE AUX PREMIÈRES NATIONS. CES PARCELLES DE TERRITOIRE SONT ENCORE APPELÉES AUJOURD'HUI DES RÉSERVES.**

## PRENDRE LE CONTRÔLE DU HAUT-CANADA

Dans cette région qui est aujourd'hui le sud de l'Ontario, les Britanniques ont conclu 15 Traités entre 1783 et 1812 pour cimenter des amitiés avec plusieurs Premières Nations, comme les Wendat et les Anishinaabe. La Couronne avait compris que les Premières Nations cédaient leurs terres, n'en conservant parfois qu'une petite partie pour y vivre, appelée réserve. Mais les Premières Nations n'avaient pas compris la même chose : elles croyaient avoir convenu de partager leurs terres avec les colons, afin qu'ils en tirent leur subsistance, en échange de la protection de leurs droits, comme la chasse et la pêche, l'éducation, le logement et bien plus. Ces ententes prévoyaient également des cadeaux annuels, soit de petites sommes d'argent remises aux Premières Nations chaque année et que l'on appelle aujourd'hui « argent des Traités ». Il s'agissait d'un cadeau symbolique faisant foi de l'appréciation de la Couronne. Le Canada est aujourd'hui chargé de remettre ces cadeaux annuels.



## TRAITÉS ROBINSON, 1850

William Benjamin Robinson était un commerçant de fourrures qui comprenait les langues et les coutumes des Premières Nations. Les Britanniques retirèrent ses services pour diriger les discussions en vue de conclure des Traités couvrant près de la totalité du nord-ouest de l'Ontario. En vertu de ces Traités, les Premières Nations recevaient une rente et conservaient leur droit de pêche et de chasse sur tout le territoire; elles pouvaient également choisir l'endroit où établir leur réserve. Les Britanniques purent ainsi coloniser le territoire et y exploiter le sol, la forêt, etc. Les *Traités Robinson* devinrent le modèle de nombreux autres accords conclus dans d'autres régions du pays.



# TRAITÉS DOUGLAS, 1850-1854

La Compagnie de la Baie d'Hudson n'accorda pas beaucoup d'attention aux Premières Nations vivant dans le sud de l'île de Vancouver lorsqu'elle y établit une colonie en 1849, contrairement au gouverneur de la CBH, James Douglas. Il supervisa la conclusion de 14 Traités protégeant les sites des villages des Premières Nations et leurs droits de chasse et de pêche. Cependant, selon la Compagnie, ces nations avaient cédé leurs territoires en signant les Traités, mais les Premières Nations concernées les considéraient comme des Traités de paix qui ne prévoyaient aucune cession de leurs terres.

**LORSQUE LE CANADA EST DEvenu UN PAYS, EN 1867, LE GOUVERNEMENT RASSEMBLA DE NOMBREUSES RÈGLES DANS UN DOCUMENT APPELÉ LA LOI SUR LES INDIENS, EN 1876. LA VIE DES PREMIÈRES NATIONS ÉTAIT ALORS LARGEMENT CONTRÔLÉE PAR LES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL. DES PREMIÈRES NATIONS DE PARTOUT AU PAYS ÉTAIENT REGROUPÉES ENSEMBLE ET RÉGIÉS PAR LES MÊMES POLITIQUES.**



Le Chef Louis Espagnol (Sahquakegick) de la nation Eshkemanetigon (bande de Spanish River) à Biscotasing, Ont., en 1905 lors de la réalisation du Traité No. 9.

## TRAITÉS NUMÉROTÉS, 1871-1921

Ces 11 Traités couvrent un vaste territoire du Canada. Le premier et principal problème est survenu lorsque le gouvernement canadien a repris la Terre de Rupert – une région qui s'étend du nord-est de l'Alberta jusqu'à la région entourant la baie d'Hudson – de la CBH en 1869. Le gouvernement savait qu'il devrait conclure des ententes avec les Premières Nations afin de pouvoir coloniser le territoire et entreprendre des activités minières, agricoles, etc. Il souhaitait des accords similaires aux *Traités Robinson*, mais les chefs des Premières Nations étaient plus ambitieux. Ils croyaient s'être entendus pour partager le territoire en échange de paiements annuels, d'écoles et d'enseignants, d'outils agricoles, de munitions et de territoires réservés à leur usage, tout en conservant leur droit de chasse et de pêche. Le gouvernement, de son côté, interprétait les Traités comme une cession du territoire à l'issue de laquelle les Premières Nations passaient sous le contrôle du gouvernement. Les *Traités numérotés* suivirent une voie similaire. Cependant, certaines des modalités étaient différentes, selon les conditions des Premières Nations dans les différentes régions. Certaines promesses n'ont toujours pas été tenues.



**LE CHEF CRI MISTAHIMASKWA (BIG BEAR) JUGEAIT QUE LE TRAITÉ 6 DÉTRUIRAIT LE MODE DE VIE DE SON PEUPLE. IL QUALIFIAIT LE TRAITÉ DE « CORDE AUTOUR DE NOTRE COU » ET REFUSA D'Y AJOUTER SON NOM PENDANT SEPT ANS SUIVANT SA SIGNATURE EN 1876. LA CHASSE EXCESSIVE DU BISON ENTRAÎNA LA FAMINE DE SON PEUPLE; C'EST ALORS QU'IL DÉCIDA DE SIGNER LE TRAITÉ EN 1882. SON PEUPLE S'INSTALLA ALORS DANS UNE RÉSERVE EN SASKATCHEWAN. MISTAHIMASKWA TENTA D'UNIR LES CRIS DES PRAIRIES DANS UNE MÊME GRANDE RÉSERVE, MAIS LE GOUVERNEMENT REFUSA DE LEUR ACCORDER UN TERRITOIRE SUFFISAMMENT VASTE POUR QU'ILS PUISSENT VIVRE PRÈS LES UNS DES AUTRES.**

Montana State University Library. CP Images



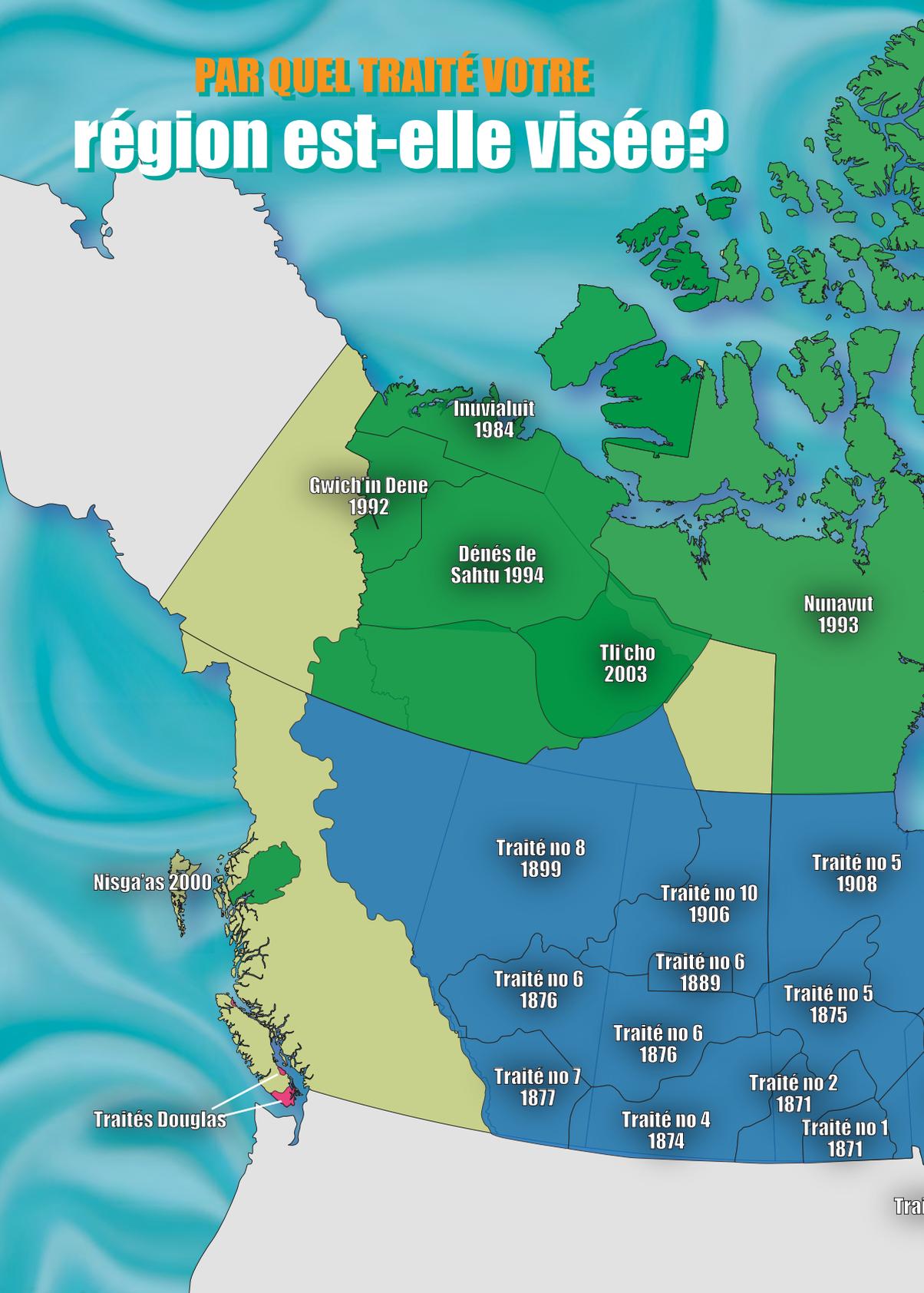
Paul Okalik, premier ministre du nouveau territoire du Nunavut, et ses enfants Shasta et Jordan, s'adressent au premier ministre Jean Chrétien (droite) en avril 1999.

## ET MAINTENANT?

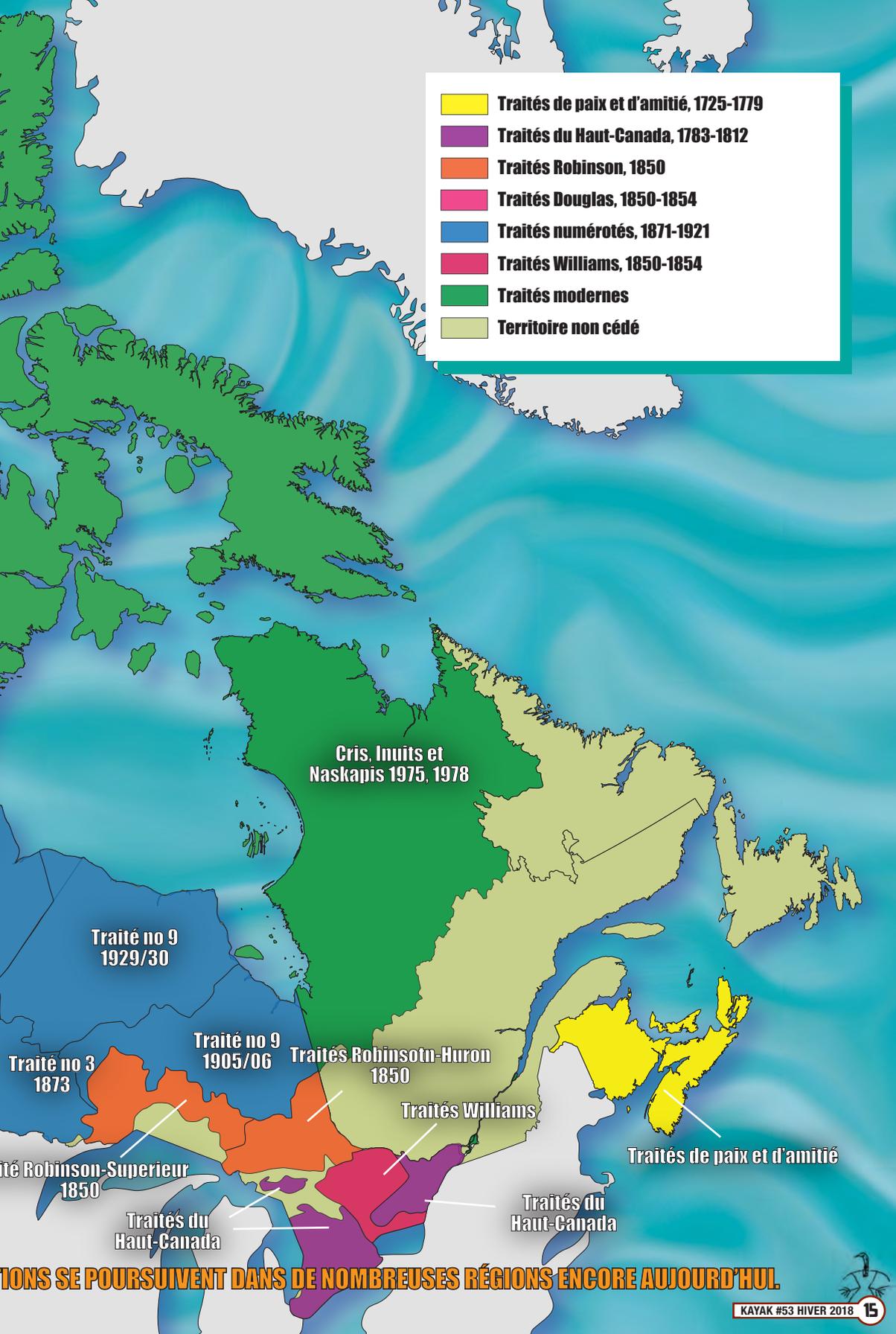
Les *Traités modernes* sont également qualifiés d'ententes sur les revendications territoriales globales. Ils font l'objet d'un accord entre un groupe des Premières Nations, le gouvernement canadien et le gouvernement d'une province ou d'un territoire. Trente-six *Traités modernes* ont été conclus depuis 1975 et plus de 100 autres sont en négociation. L'entente sur les revendications territoriales du Nunavut constitue le plus important de ces Traités dans l'histoire du Canada. En 1993, la partie du centre et de l'est des Territoires du Nord-Ouest a été rendue aux Inuits, qui sont maintenant responsables d'en préserver la faune, l'eau et l'environnement naturel.



# PAR QUEL TRAITÉ VOTRE région est-elle visée?



CETTE CARTE MONTRE LES TRAITÉS CONCLUS JUSQU'EN 2004. DES NÉGOCIAT



**Traités de paix et d'amitié, 1725-1779**

**Traités du Haut-Canada, 1783-1812**

**Traités Robinsotn, 1850**

**Traités Douglas, 1850-1854**

**Traités numérotés, 1871-1921**

**Traités Williams, 1850-1854**

**Traités modernes**

**Territoire non cédé**

**Cris, Inuits et Naskapis 1975, 1978**

**Traité no 9 1929/30**

**Traité no 9 1905/06**

**Traités Robinsotn-Huron 1850**

**Traités Williams**

**Traités de paix et d'amitié**

**Traité Robinsotn-Superieur 1850**

**Traités du Haut-Canada**

**Traités du Haut-Canada**

**LES NÉGOCIATIONS SE POURSUIVENT DANS DE NOMBREUSES RÉGIONS ENCORE AUJOURD'HUI.**

# CADEAUX ET SYMBOLES

Les Traités reposaient sur bien plus qu'un crayon, un papier et des discussions. Lesquels de ces objets sont reliés à un véritable Traité?

## DU TOC! >>

Cette médaille a été remise aux chefs Anishinaabe du Manitoba lors des pourparlers entourant les Traités au début des années 1870. Au début, tout se passa très bien, jusqu'à ce que le revêtement d'argent de la médaille commence à s'effriter. Les Anishinaabe refusèrent les médailles, car pour eux, un objet aussi important ne pouvait être qu'en argent pur et durer éternellement, comme les Traités que ces médailles symbolisaient.



## << COMME DE LA MAUVAISE HERBE

Lors des discussions menées en Colombie-Britannique, les représentants de la Couronne remirent en cadeau des plantes européennes, comme le lilas et la rhubarbe. Ils pensaient que ces cadeaux « vivants » étaient une bonne idée, mais certaines de ces plantes se transformèrent en véritable cauchemar. Le lierre anglais, par exemple, et le genêt à balais, se répandirent rapidement et étouffèrent d'autres plantes autochtones de la C.-B. Les plantes européennes ne servaient ni à l'alimentation ni d'abris aux animaux locaux, qui furent obligés de s'abriter ailleurs.



le genêt à balais

## TOPE LÀ! >>

Cette médaille a commencé à être remise aux Premières Nations à partir de 1873. D'un côté, elle comporte une image d'un chef des Premières Nations serrant la main d'un agent britannique, et de l'autre, une image de la reine Victoria. Elle a été utilisée jusqu'à la mort de la reine, en 1901. Cette médaille était en argent pur.



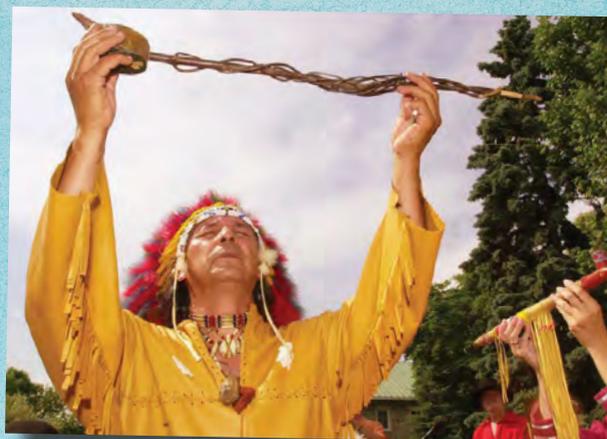
## << DES HISTOIRES TISSÉES

Les wampums sont de petites perles tubulaires faites des coquilles de palourdes et de buccins, notamment. Les perles pourpres ou blanches sont enfilées sur une ficelle et les ficelles sont assemblées pour former un motif qui symbolise l'entente et la relation issue du Traité. Cette photo de 1871 montre les chefs Haudenosaunee de la communauté des Six Nations en Ontario avec des ceintures wampum.



## CALUMET DE PAIX >>

Lorsque les signataires d'un Traité fumaient le calumet de paix, cela signifiait que le Créateur était également présent. Pendant les discussions, la fumée s'élève jusqu'au Créateur et invite ce dernier à être témoin des promesses qui sont faites et à bénir les participants. Dans cette photo, un chef spirituel de la Première Nation Pikogan au Québec tient le calumet de paix utilisé lors de la Grande Paix de Montréal, un des Traités de 1701 conclu entre les Premières Nations et les colons de la Nouvelle-France.



# À QUI APPARTIENNENT CES TERRITOIRES?

Un territoire **NON CÉDÉ** n'a jamais été visé par un Traité.

Les bâtiments du Parlement,  
siège du gouvernement  
canadien, se trouvent sur  
un territoire non cédé des  
Algonquins de l'Ontario.  
Cette Première Nation affirme  
qu'elle détient tous les droits  
sur le territoire.

Le conseil municipal de St. John's  
(T.-N.-L.) commence ses réunions  
en déclarant que la province  
de Terre-Neuve-et-Labrador se  
trouve en territoire non cédé des  
Beothuk, Micmacs et autres peuples  
autochtones du Labrador. De  
nombreuses villes, écoles et d'autres  
organisations au pays reconnaissent  
maintenant cet état de fait.



La région où se trouve aujourd'hui Vancouver est le territoire traditionnel des Premières Nations Musqueam, Squamish et Tsleil-Waututh. Quelles nations devraient pouvoir négocier des Traités avec le gouvernement, ou être reconnues comme ayant des droits sur ce territoire?



La majeure partie de la Colombie-Britannique se trouve en territoire non cédé. Les Premières Nations n'ont jamais accepté de partager leurs terres ancestrales dans le cadre d'un Traité ou de tout autre accord. En 2014, la Cour suprême du Canada a déclaré que la nation Tsilhqot'in en C.-B. possédait toujours son territoire traditionnel parce qu'elle n'avait jamais signé de Traité. Cette décision s'applique à tous les territoires des Premières Nations qui ne sont pas visés par un Traité.



**Montréal se trouve en territoire Mohawk non cédé.**

**Si vous occupiez un poste de pouvoir, que feriez-vous avec les territoires non cédés du Canada? Que répondriez-vous aux revendications selon lesquelles les Traités étaient injustes envers les Premières Nations, qui croyaient partager leur territoire plutôt que le céder?**





# LE CAMION DE DEL

Illustré par Alice RL • Écrit par Guuduniia LaBoucan

**L**e camion de Del était une vraie beauté. C'était un 150 LTX à cabine allongée, spécial super campeur, millésime 1979, brun avec une large bande jaune sur le côté. Del l'appelait affectueusement la barre Nanaimo. Il le conduisait partout et s'en servait pour ses expéditions de chasse et de pêche, mais aussi pour transporter du bois de chauffage en hiver. Il laissait les clés à l'intérieur et tous ceux qui avaient besoin d'un moyen de transport pouvaient l'emprunter. Il lui revenait avec un peu plus ou un peu moins d'essence. Del aimait partager son camion, car cela lui donnait le sentiment d'être un homme riche.

Un jour, Del était au café. Après avoir payé sa facture, il se leva et regarda dehors. Plus de camion! Peut-être que Milly l'a pris pour faire les courses ou que Big Bob en a eu besoin pour faire la collecte des déchets. À peine inquiet, il sortit du café et commença à marcher.

En entrant en ville, il vit un corbeau foncer sur une ligne de transmission. Il fit un signe à l'oiseau. Un peu plus loin, il rencontra quelques amis, qu'il salua. Et c'est alors qu'il eut tout un choc : son camion était bien en vue dans la cour d'un vendeur de véhicules usagés!

Le commerce se nommait Aux bonnes affaires et venait d'ouvrir ses portes. On y voyait une poignée de véhicules qui avaient connu de meilleurs jours. Son camion était bien là, avec une étiquette de prix sur le pare-brise. Quel choc et quelle surprise pour Del! Alors qu'il s'approchait pour s'assurer qu'il s'agissait bien de sa barre Nanaimo chérie, il entendit une voix derrière lui.

« Hein? Belle voiture, pas vrai? Del se retourna et vit un petit monsieur à moustache avec une couronne de cheveux entourant son crâne

chauve. Heureux de faire votre connaissance. Je m'appelle Reg Couronne. »

« M. Couronne, je m'appelle Del et c'est mon camion! » répliqua Del.

« Eh bien, heureux de constater que vous voyez déjà au volant de cette merveille, Del », répondit Reg.

« Non, non, vous n'avez pas compris, reprit Del. Je veux dire que ce camion m'appartient. Quelqu'un a dû l'apporter ici pour me jouer un tour. »

Reg secoua la tête. « En fait, j'ai trouvé ce camion avec les clés à l'intérieur. On pourrait dire, sur le plan strictement légal, que c'était une invitation à le prendre. Et c'est exactement ce que j'ai fait, maintenant ce camion m'appartient. J'ai mieux à faire que de le laisser sans surveillance. Je vais le vendre et faire quelques dollars. »

Del se mit à rire, un bon gros rire qui secouait toute sa grande carcasse. « Dites-moi qui vous a donné cette idée. J'adore les bonnes blagues. »

Reg le regarda, l'air sévère. « M. Del, je ne fais pas de blagues. »

Del cessa de rire immédiatement. « Ce camion m'appartient, je peux le prouver ». »

« Avez-vous les papiers, la facture de vente ou les formulaires d'assurance? » demanda Reg.

« Eh bien... non... Voyez-vous, ce camion était à mon père, c'est lui qui me l'a donné. On ne s'est pas préoccupés des papiers. Je n'assume pas le camion car cela me coûterait plus cher que sa valeur. De toute façon, je ne m'en sers que sur ces chemins de campagne, dans le coin. »

« Alors, vous n'avez aucune preuve de propriété, poursuivit Reg avec un sourire cupide. Rien qui ne permettrait à un juge de dire : Oui, certainement, ce camion appartient à Del. »





Del commençait à s'impatienter. « Je n'ai peut-être pas les papiers, mais je peux décrire ce camion dans ses moindres détails. J'ai fait cette bosse sur le pare-choc en frappant un chevreuil sur la route forestière près de Port Renfrew. Cette tache sur le siège, ce sont les enfants de Milly qui ont échappé du ketchup en mangeant des frites. Et cette canne à pêche sur le toit, c'est celle de mon frère Bill. »

« Je sais que le rétroviseur du côté droit aurait besoin d'être fixé avec du ruban adhésif. Le moteur fait un bruit de cognement lorsque je monte une côte. Je peux vous chanter toutes les chansons des cassettes du coffre à gants. Que diriez-vous de "Your Cheatin' Heart" par Hank Williams? »

Il prit une grande respiration, mais Reg l'interrompit. « S'il vous plaît, M. Del! Je ne veux pas vous entendre chanter. Je n'ai pas l'oreille musicale, je ne pourrais même pas l'apprécier. »

Del était désespéré. « Je peux faire venir des parents et amis qui confirmeront ce que je vous dis. Ils vous confirmeront que ce camion est

bien à moi. Ils le prennent plus souvent que moi! »

« Honnêtement, vous pouvez faire venir toutes les personnes que vous voudrez, répondit Reg. Le fait est que *j'ai le camion maintenant*. En fait, vous dites que tout le monde le conduit, alors vous ne pouvez pas prétendre qu'il vous appartient à vous seul! Pour ma part, je suis l'unique détenteur de ce véhicule en ce moment. Et vous pouvez parier que je ne le laisserai pas avec les clés à l'intérieur sans surveillance. »

« C'est de la folie! s'exclama Del. Comment pouvez-vous dire qu'il vous appartient alors que le camion est bien à moi et a été dans ma famille pendant vingt ans? »

« C'est la loi, dit Reg avec un haussement d'épaules. Vous n'avez aucun titre de propriété. Et qu'est-ce qui me dit que les autres personnes qui le conduisent ne viendront pas le réclamer à leur tour? »

Il sourit. « Mais bon... je suis un homme d'affaires moi. Vous pouvez acheter le camion ou le louer. Si vous décidez de le louer, vous pourrez vous en servir comme s'il vous



appartenait, mais vous ne pourrez pas faire de changements : pas de gros pneus ni de nouvelle peinture. Vous pourrez le prendre pour aller chasser et pêcher, et transporter du bois, mais pas de briques. À la fin du bail, vous devrez le retourner et vous procurer un nouveau véhicule. C'est pourquoi on se nomme Aux bonnes affaires! »

Del n'en croyait pas ses oreilles. « Comment pouvez-vous me louer un camion qui ne vous appartient pas? » cria-t-il. Ce camion est à

moi et j'entends bien prouver que vous l'avez volé! » Mais Reg Couronne était déjà parti et discutait avec un couple qui regardait une minifourgonnette.

Del ferma les yeux en espérant qu'en les rouvrant, il se trouverait à nouveau au café avec son camion stationné à l'extérieur. Pas de chance. Il ne vit que Reg Couronne avec ses cheveux frisés.

Del s'éloigna tranquillement, suivi par les croassements du corbeau. **K**



**G**uuduniia (on prononce G u u d - N - E y e ) LaBoucan, l'auteure de cette histoire, est une biologiste, avocate et auteure crie qui habite en Colombie-Britannique.

Elle s'est inspirée pour cette histoire d'une cause célèbre en C.-B. sur les droits territoriaux des Premières Nations, connue sous le nom de Delgamuukw. Cette cause porte en fait le nom du chef Gitxsan, Earl Muldoe Delgamuukw, qui s'adressa aux tribunaux, avec le chef Wet'suwet'en, Dini ze' Gisday' wa (Alfred Joseph).

Les deux nations avançaient que leur peuple n'avait jamais concédé une vaste partie du territoire au nord-ouest de la C.-B., là où le gouvernement voulait autoriser des activités d'exploitation forestière.

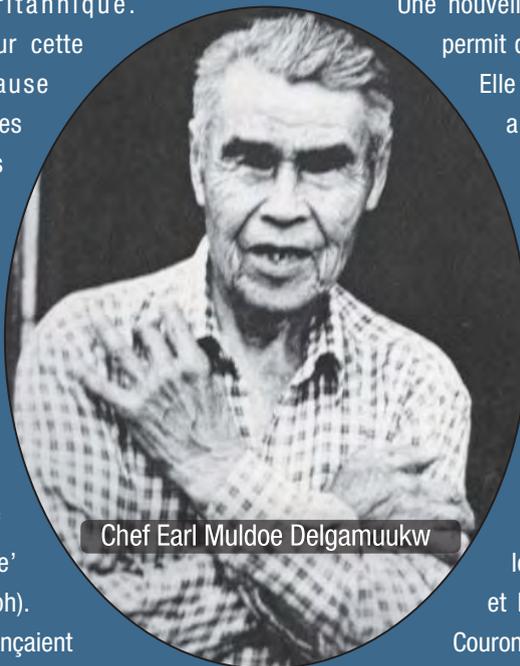
En 1991, un juge détermina que les droits de propriété de Gitxsan et Wet'suwet'en furent annulés lorsque la C.-B. se joignit à la Confédération. (Le juge refusa également d'entendre leurs chants traditionnels sur le lien des deux nations avec ce territoire en prétextant qu'il n'avait pas l'oreille musicale).

Une nouvelle décision rendue en 1997 permit de régler certaines questions.

Elle établissait que les peuples autochtones avaient des droits sur leur territoire et que les gouvernements devaient collaborer avec eux. Elle instaurait également une série de règles que les nations devaient suivre pour prouver leurs droits de propriété sur un territoire.

Dans cette histoire, Del est le diminutif de Delgamuukw et Reg Couronne représente la Couronne – un terme qui englobe le gouvernement canadien, avec la reine à sa tête. Et le corbeau est un joueur de tours bien connu parmi les peuples autochtones de la côte Ouest.

*-Nancy Payne*



Chef Earl Muldoe Delgamuukw

# POUVOIR DU PEUPLE

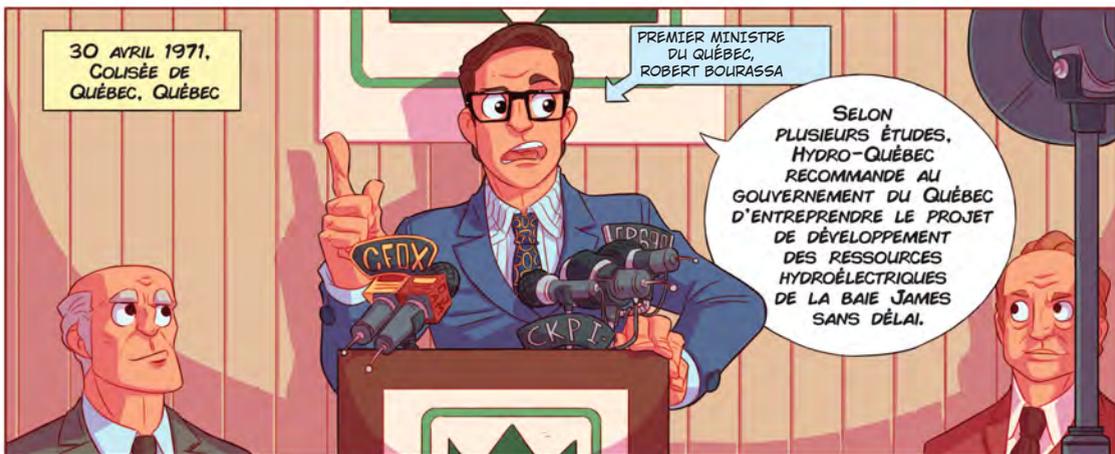
ALEX DIOCHON

TERRITOIRE DE LA BAIE  
JAMES, NORD DU QUÉBEC



Août 1970









JUGE ALBERT MALOUF

15 NOVEMBRE 1973, QUÉBEC. LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET LES PEUPLES AUTOCHTONES SONT EN POURPARLERS DEPUIS SIX MOIS.



LA DÉCISION DU JUGE MALOUF SERA INFIRMÉE UNE SEMAINE PLUS TARD PAR UN AUTRE TRIBUNAL. MAIS IL ÉTAIT MAINTENANT ÉVIDENT QUE LES PEUPLES AUTOCHTONES AVAIENT GAGNÉ LE DROIT DE S'EXPRIMER AU SUJET DE L'EXPLOITATION DU TERRITOIRE À L'EST DE LA BAIE JAMES.

LA CONVENTION DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS A ÉTÉ SIGNÉE LE 11 NOVEMBRE 1975. LES CRIS ET LES INUITS ACCEPTÈRENT DE RENONCER À CERTAINS DE LEURS DROITS EN ÉCHANGE D'AUTRES PRIVILÈGES. LES AUTOCHTONES ET LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL DEVAIENT ÉGALEMENT COLLABORER POUR PROTÉGER LA FAUNE DE LA RÉGION.



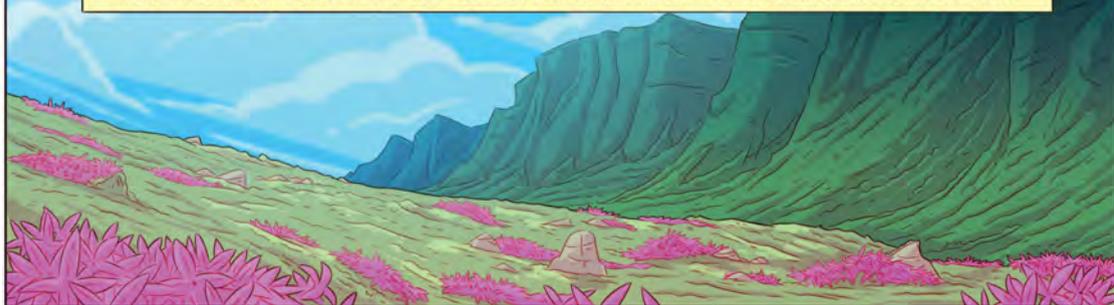
C'EST LE PREMIER ACCORD DE CE GENRE DEPUIS LE DERNIER DES TRAITÉS NUMÉRÉS, EN 1921, ET LE PREMIER TRAITÉ MODERNE AU CANADA.



IL Y A EU D'AUTRES PROJETS D'EXPLOITATION HYDROÉLECTRIQUE ET D'AUTRES PROCÈS DEVANT LES TRIBUNAUX.



MAIS LA CONVENTION DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUÉBÉCOIS A ÉTÉ UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR RECONNAÎTRE QUE LES AUTOCHTONES AVAIENT DES DROITS SUR LEUR TERRITOIRE.



LE PROCESSUS DES TRAITÉS SE POURSUIT, PARTOUT AU CANADA. CERTAINES ENTENTES REPOSENT SUR D'ANCIENS TRAITÉS. D'AUTRES DÉCOULENT DE NOUVELLES REVENDICATIONS TERRITORIALES. LE PLUS IMPORTANT RÉGLEMENT À CET ÉGARD DANS L'HISTOIRE CANADIENNE A MENÉ À LA CRÉATION DU TERRITOIRE DU NUNAVUT, EN 1993.

**QUOI FAIRE?**

# VOIR ET CÉLÉBRER

Il y a beaucoup de lieux et d'occasions pour souligner l'importance des Traités et les relations historiques qui en ont découlé entre les Premières Nations et la Couronne, aujourd'hui représentée par le Canada.

## PARC HISTORIQUE METEPENAGIAG

L'histoire des peuples des Premières Nations remonte bien plus loin que la signature des Traités. Explorez cette région du Nouveau-Brunswick où les Micmacs ont vécu pendant plus de 3 000 ans.



## LE MUSÉE HURON- WENDAT ET LE SITE HURON TRADITIONNEL ONHOÛA CHETEK8E

La communauté de Wendake de la Première Nation Wendat est entièrement encerclée par un quartier de la ville de Québec. Vous pouvez visiter le musée, une maison longue et l'église Notre-Dame-de-Lorette, bâtie avant que la nation Huron-Wendat ne signe un Traité avec le général britannique James Murray en 1760.



Indigenous Canada, Stephanie Groleau



## LIEU DU TRAITÉ NO 7

Une plaque aux abords de la rivière Bow, dans la communauté de la Première Nation Blackfoot au sud-est de Calgary marque l'endroit où cinq Premières Nations ont conclu le *Traité no 7* en 1877. L'arrivée massive de colons et la disparition des troupeaux de bisons poussèrent les Premières Nations à accepter de partager 130 000 kilomètres carrés de leurs terres ancestrales. C'est environ la taille de la Grèce. L'endroit fut un lieu de rencontre et un campement important pour les Premières Nations pendant des milliers d'années. Il fait maintenant partie du Lieu historique national du Canada Blackfoot Crossing.



## JOURS DU TRAITÉ

Partout au Canada, on célèbre la signature des Traités. Il s'agit parfois de fêtes, parfois d'événements plus sérieux. En Nouvelle-Écosse, le jour du Traité se tient tous les ans, le 1<sup>er</sup> octobre, pour souligner l'anniversaire du *Traité de paix et d'amitié* de 1752. Cet événement lance le Mois de l'histoire des Micmacs, qui permet aux Néo-Écossais de découvrir leur passé. Au début du mois de juin, Regina tient les *Urban Treaty Days*, une fête où l'on propose des danses, des activités extérieures, et bien plus. Lors de ces cérémonies, les Premières Nations reçoivent un cadeau annuel en argent prévu dans le Traité qui vise tous les membres de leur nation. L'Ontario a déclaré que la première semaine de novembre de chaque année serait la Semaine de reconnaissance des Traités. Les célébrations des Traités font souvent partie de la Journée nationale des peuples autochtones, le 21 juin.





**Amanda Strong** est une cinéaste, photographe et illustratrice Michif. Elle travaille à Vancouver, qui est sur un territoire non cédé des Salish de la côte. Ses films ont été présentés partout dans le monde et ont remporté de multiples prix. Elle a souvent recours à des marionnettes et à la technique de la caméra image par image pour raconter des histoires qui concernent plus particulièrement les Autochtones.



L'artiste nahathaway (cri) **beyon wren moor** a créé les illustrations pour *Pour commencer*. Beyon est une illustratrice transgenre bispirituelle et tatoueuse de Pimicikamak, sur le territoire couvert par le *Traité no 5* du Manitoba, et qui réside actuellement sur les territoires occupés Pocumtuck (partie ouest du Massachusetts). Son art reflète son amour de la Terre et son travail contribue à défendre le territoire et à protéger les cours d'eau de Turtle Island.



**Allan Richard** a créé la carte des pages 14-15, et les illustrations de l'histoire « Bien vivre ensemble ». Il est un graphiste et illustrateur ojibway de McCreary, au Manitoba, dans le territoire du *Traité no 2*. Il a passé sa jeunesse à lire des bandes dessinées et à reproduire leurs personnages. Il écrit et illustre sa propre série de bandes dessinées, qu'il publie lui-même.



Le texte de fiction « Le camion de Del », est illustré par **Alice RL**, une illustratrice professionnelle qui réside sur le territoire du *Traité no 1*, à Winnipeg, au Manitoba. L'artiste ojibway non binaire s'inspire de ses expériences personnelles et de sa culture pour produire des images colorées et ludiques. Alice illustre également des jeux et des bandes dessinées, maîtrise les techniques traditionnelles et numériques, et elle est également graphiste.



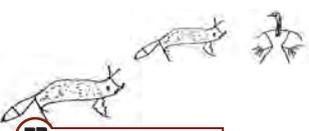
L'illustrateur **Alex Diochon** dessine des bandes dessinées pour *Kayak* depuis 2011, incluant « Le pouvoir du peuple » dans ce numéro. Il a également travaillé à l'illustration du jeu de cartes 5 Minute Dungeon, de la bande dessinée *Crafting* et de l'émission d'animation *Ugly Americans*, ainsi qu'à plusieurs bandes dessinées sur le web. Il habite à Oakville, en Ontario, dans un territoire appelé Brant Tract, en l'honneur du fameux chef mohawk Joseph Brant.



## NOUS SOMMES TOUS DES PEUPLES DES TRAITÉS

La tortue et sa carapace font partie de nombreuses histoires sur la création dans la tradition autochtone. La carapace représente souvent l'île de la Tortue (la Terre), autrement connue sous le nom d'Amérique du Nord. Le lien visuel entre la terre, les bois et les arbres représente la façon dont tout est interrelié. Comme je suis d'origine autochtone, je crois que nous, gens des Traités, devrions être responsables les uns des autres, mais aussi de la Terre. Les Traités historiques et modernes sont des ententes essentielles qui témoignent de cette responsabilité partagée. En découvrant notre propre histoire dans le cadre de ces traités, nous apprenons à tisser des liens positifs et respectueux entre nous, ici, sur l'île de la Tortue. **AMANDA STRONG**

Les symboles près du numéro de page sont des totems – des dessins qui représentent l'animal symbolisant un ensemble de familles des Premières Nations.



# Bubullogie

INSCRIS-TOI EN LIGNE

**POUR  
GAGNER!**

SUR [Kayakmag.ca](http://Kayakmag.ca)

**K** Prix du  
Club K  
**GAGNANT:**

Nathaniel, 10 ans  
Saskatoon, Sask.

**FINALISTES:**

« Euh...J'espère qu'il va  
ralentir celui-là! »

Landon, 7 ans  
Isabella, Man.

« Oups! On dirait que je  
vais devoir me trouver un  
autre porte-mention! »

Sophia, 11 ans  
New Westminster, C.B.

« Qu'il est lent ce train, une  
vraie tortue! »

Katrina, 8 ans  
Beaverlodge, Alb.

#53



À quoi pense ce corbeau?

#52



À quoi pense cet homme?

# CONCOURS L'HISTOIRE ILLUSTRÉE

PARTICIPE AU NOUVEAU CONCOURS DE KAYAK...  
TU POURRAIS GAGNER UN REEE DE 1 000 \$ ET UN VOYAGE  
POUR DEUX À OTTAWA, EN PLUS DE VOIR  
TON HISTOIRE PUBLIÉE PAR KAYAK :  
NAVIGUE DANS L'HISTOIRE DU CANADA !



[HISTOIRECANADA.CA/PRIXKAYAK](http://HISTOIRECANADA.CA/PRIXKAYAK)

COMMANDITÉ PAR:



## RÉPONSE

### VRAI OU FAUX P. 16

La description accompagnant le titre *Comme de la mauvaise herbe* n'est pas exacte – les plantes n'étaient pas fréquemment échangées comme cadeaux lors des négociations des Traités. Mais toutes les plantes mentionnées ont été apportées au Canada en provenance d'Europe par les colons. Certaines plantes, comme la rhubarbe et le lilas, font maintenant partie de notre paysage, même si, en principe, elles ne devraient pas s'y trouver. D'autres, comme le genêt à balais, ont posé de graves problèmes. Elles se répandent rapidement, étouffant les plantes qui poussent naturellement dans notre pays (plantes indigènes), ce qui pose des problèmes pour les animaux qui dépendent de ces plantes indigènes pour s'abriter et se nourrir. Voilà une des nombreuses façons dont les nouveaux arrivants au Canada ont modifié le territoire, parfois volontairement, parfois sans comprendre la portée de leurs gestes.



# RETROUVEZ KAYAK EN FÉVRIER ET AVRIL PROCHAINS DANS LES DEBROUILLARDS!



On peut aussi s'abonner à l'édition anglaise  
au [www.kayakmag.ca](http://www.kayakmag.ca) ou au **1 888 816-0997**



KayakMag.ca

**Rédactrice en chef** Nancy Payne  
**Rédactrice en chef invitée** Cynthia Bird  
**Directeur artistique** James Gillespie  
**Graphiste** Leigh McKenzie  
**Rédactrice du site web** Tanja Hütter  
**Directeur des programmes** Joel Ralph  
**Gestionnaire des programmes de sensibilisation et d'éducation** Jean-Philippe Proulx  
**Coordonnatrice de l'engagement communautaire**  
Joanna Dawson  
**Conseillers en histoire** Catherine Carstairs,  
Michèle Dagenais  
**Demandes de renseignements sur la publicité**  
[ads@CanadasHistory.ca](mailto:ads@CanadasHistory.ca)  
**Coordonnatrice de la mobilisation en ligne** Jessica Knapp  
**Assistante en ligne** Alison Nagy  
**Graphiste associée** Olivia Hiebert

CANADA'S  
**HISTORY** CanadasHistory.ca

**Présidente et DG** Janet Walker  
**Éditrice** Melony Ward  
**Directrice du marketing** Danielle Chartier  
**Directrice, Finances et Administration** Patricia Gerow  
**Associée aux dons majeurs** Louise Humeniuk  
**Éditrice émérite** Deborah Morrison

Kayak est publié par Histoire Canada et est distribué en version française via le magazine *Les Débrouillards*.

Bryce Hall, Main Floor, 515 Portage Ave, Winnipeg, MB, R3B 2E9  
Courriel : (204) 988-9300 Courriel : (204) 988-9309  
Courriel : [info@KayakMag.ca](mailto:info@KayakMag.ca)  
Site web : [KayakMag.ca](http://KayakMag.ca)

Nos directives éditoriales se trouvent sur le site Web.  
Même si nous prenons soin des illustrations et des manuscrits fournis, nous ne sommes pas responsables de leur perte.  
Droit d'auteur (c) 2018 par la Société Histoire Canada  
Tous droits réservés. La reproduction sans l'autorisation de l'éditeur est strictement interdite.

Services aux membres

Magazine Kayak, C.P. 118, Stn Main, Markham (Ont.) L3P 3J5  
Téléphone : 1-888-816-0997 Courriel : (905) 946-1679  
Courriel : [info@KayakMag.ca](mailto:info@KayakMag.ca)

Prix pour l'abonnement d'un an (4 numéros) : Canada 16,95 \$ (taxe en sus).  
Ajoutez 5 \$ pour les commandes des É.-U. et 8 \$ pour les commandes internationales. Prix d'une copie : 5 \$. Numéro d'enregistrement de TPS 13868 1408 RT.

Préférences quant au mode d'expédition

KAYAK ne met pas sa liste d'envoi à la disposition de tierces parties.

ACCORD DE POSTE-PUBLICATIONS NO 40063001

Funded by the Government of Canada | Financé par le gouvernement du Canada

Canada

Retour des copies non livrées à des adresses canadiennes :  
Kayak Magazine, C.P. 118 Stn Main, Markham (Ont.) L3P 3J5  
Port deuxième classe payé à Winnipeg

Imprimé au Canada.

La Société Histoire Canada tient à souligner le généreux soutien du Groupe Banque TD pour ce numéro spécial de Kayak  
"Nous sommes tous des peuples des Traités"



LA COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON FÉLICITE  
LE MUSÉE DU MANITOBA POUR LA RÉOUVERTURE DE  
**LA GALERIE NONSUCH**



Image © Musée du Manitoba/Ian McCaus



[patrimoinehbc.ca](http://patrimoinehbc.ca)

